

Le gouvernement prétend que c'est la seule solution possible et que seul un accord bilatéral permettra d'instaurer une procédure de règlement des différends. Il nous dit que la seule façon de remédier aux mesures compensatoires c'est grâce à un accord bilatéral. Ce n'est évidemment pas vrai. En réalité, il existe déjà des procédures tout à fait satisfaisantes dans le cadre du GATT pour résoudre ces problèmes.

Le secrétaire parlementaire prétend qu'elles ne marcheront pas. Nous connaissons ses compétences en matière de commerce. Le Canada a déjà porté sept affaires devant le GATT et dans cinq cas, la décision lui a été favorable. Nous avons déjà eu recours à un jury impartial pour déterminer ce qui est bien ou mal. Le ministre nous dit que nous allons laisser la décision à un groupe impartial composé de Canadiens et d'Américains. Si nous voulons vraiment un jury indépendant, monsieur le Président, nous devrions peut-être choisir des personnes qui ne sont pas directement intéressées par cette question.

Nous savons également qu'il est possible de recourir à d'autres procédures dans le cadre du système actuel du GATT pour résoudre la question. Cependant, la seule fois où le gouvernement a eu l'occasion de montrer qu'il croyait dans le système international, de prouver que nous pouvions en tirer parti, il a fait machine arrière. En réalité, il a renoncé à son droit de porter l'affaire du bois d'œuvre devant le GATT. C'était une des conditions de l'accord. Nous n'avons pas eu le courage de défendre nos droits. Nous y avons renoncé. Néanmoins, monsieur le Président, dites-vous bien que cela constitue un précédent. Dites-vous bien que de nombreux autres pays considèrent les Canadiens comme des défaitistes. Cela ne contribue guère à l'amélioration et à la croissance du système commercial international.

Il est vrai que le monde s'oriente vers l'émergence de blocs régionaux. Il s'agit certainement d'un des dangers du commerce mondial. Cependant, la solution consiste-t-elle à se joindre aux autres? Devons-nous essayer de suivre le mouvement au lieu de le contrebalancer? Ne devrions-nous pas nous opposer à cette tendance en montrant que nous avons une autre solution?

Nous savons, bien sûr, que nous devons continuer à commercer avec les Américains. Le gouvernement libéral a conclu avec eux de nombreux marchés. En fait, l'un des derniers accords commerciaux les plus fructueux est celui que j'ai négocié dans le domaine des transports, en 1984. Il était certainement plus avantageux que tout ce que la ministre du Commerce extérieur a pu signer jusqu'ici. Bien sûr, nous savons que nous devons continuer à discuter et à négocier. Mais il faut bien comprendre qu'un accord global aux termes duquel les importations seront traitées au même titre que les produits locaux nous empêchera de décider nous-mêmes de l'orientation économique de notre pays.

C'est pourquoi l'amendement que nous proposons reconnaît la nécessité de soutenir le système international, d'éviter les problèmes qu'entraînerait un accord commercial universel et de négocier de façon à ce que les Canadiens conservent leur liberté de choix. C'est sur ce principe que repose notre politique commerciale. Elle est beaucoup plus claire, cohérente et efficace que la résolution proposée par les conservateurs. C'est pourquoi, selon nous, les Canadiens ne veulent plus du gouvernement. Ils ne le croient plus capable de bien négocier ou de négocier en vue des bons objectifs.